



Le 4 septembre 2009

M. Don Williams
Directeur : Santé, sécurité, environnement et qualité,
Husky Energy
Bureau 901, Scotia Centre,
235, rue Walter
St. John's (T.-N.-L.) A1C 1B6

Monsieur,

Objet : Programme sismique de Husky Energy dans la zone extracôtière du bassin Sydney, 2009-2018

Évaluation environnementale en vertu de la LCEE

Conformément à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE) et selon les renseignements présentés dans la description de projet « *Programme de levés sismiques dans la zone extracôtière du bassin Sydney 2009-2018 — Description du projet* » (Husky Energy, 6 août 2009), le Canada-Terre-Neuve-et-Labrador Office des hydrocarbures extracôtiers (C-TNLOHE) a déterminé qu'un examen environnemental préalable est nécessaire pour le programme de levés sismiques proposé.

Le C-TNLOHE a déterminé, de concert avec les organismes de réglementation fédéraux et provinciaux, la portée du projet, les facteurs à évaluer et la portée de ces facteurs (le document d'établissement de la portée). Une copie du document d'établissement de la portée est jointe à titre d'information et aux fins d'utilisation dans la préparation du rapport d'évaluation environnementale. Veuillez noter que, comme il est indiqué à la page 1 du document d'établissement de la portée,

Le C-TNLOHE et l'OCNEHE ont déterminé que le rapport d'évaluation environnementale et tout document à l'appui qui sera présenté par Husky Energy répondront aux exigences d'un examen préalable. Par conséquent, en vertu du paragraphe 17(1) de la LCEE, le C-TNLOHE et l'OCNEHE délèguent officiellement la responsabilité de la préparation d'une évaluation environnementale préalable acceptable à Husky Energy, le promoteur du projet. Le C-TNLOHE et l'OCNEHE prépareront le rapport d'examen préalable, qui comprendra la détermination de l'importance des effets environnementaux.

Les organismes de réglementation ont fourni des commentaires pendant l'examen de l'ébauche du document d'établissement de la portée. Ces commentaires sont joints pour que vous puissiez en tenir compte dans la préparation du rapport d'évaluation environnementale.

Si vous avez des questions concernant le processus d'évaluation environnementale en vertu de la LCEE ou si vous souhaitez discuter de la portée du projet, vous pouvez me joindre au 709-778-4232 ou par courriel à l'adresse eyoung@cnlopb.nl.ca.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Original signé par E. Young

Elizabeth Young
Agente d'évaluation environnementale

Pièces jointes

c. c. D. Burley
E. McDonald